

8 diplômés de licence sur 10 poursuivent leurs études

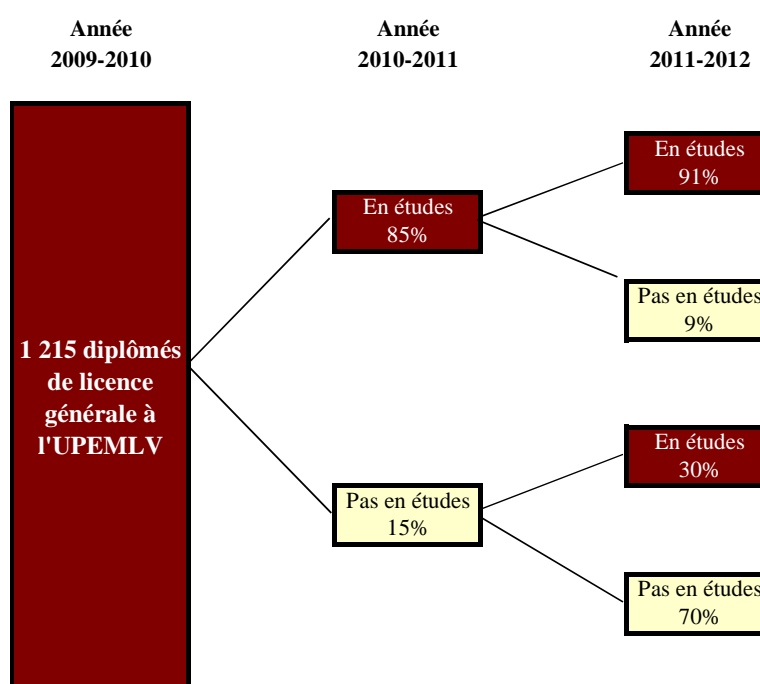
Après l'obtention d'une licence générale à l'UPEMLV en 2010, 85% des diplômés poursuivent leurs études l'année suivante et seuls 10% des diplômés interrompent leurs études durablement. Lorsqu'ils poursuivent leurs études, les masters universitaires ont les faveurs des licenciés, qui s'inscrivent majoritairement à l'UPEMLV pour préparer ce diplôme. Qu'ils poursuivent en master ou dans une autre formation, la quasi-totalité des diplômés s'engagent dans une formation diplômant à bac + 5, qu'ils obtiennent sans retard pour les trois quarts d'entre eux.

85 % de poursuite d'études

A l'issue de la rentrée universitaire 2009-2010, 1 215 étudiants de l'UPEMLV sont diplômés d'une licence générale. 85 % d'entre eux poursuivent leurs études l'année suivante dont 44 % à l'UPEMLV. L'arrêt des études concerne 15 % des étudiants (contre 22 % au niveau national), toutefois un peu moins d'un tiers d'entre eux se réinscrit l'année qui suit.

Au final 60 % des licenciés se sont inscrits les deux années suivant l'obtention de la licence et 55 % d'entre eux sont toujours à l'UPEMLV en 2011-2012. Seuls 10 % des diplômés de licence n'ont jamais poursuivi d'études.

Parcours des diplômés de licence 2010



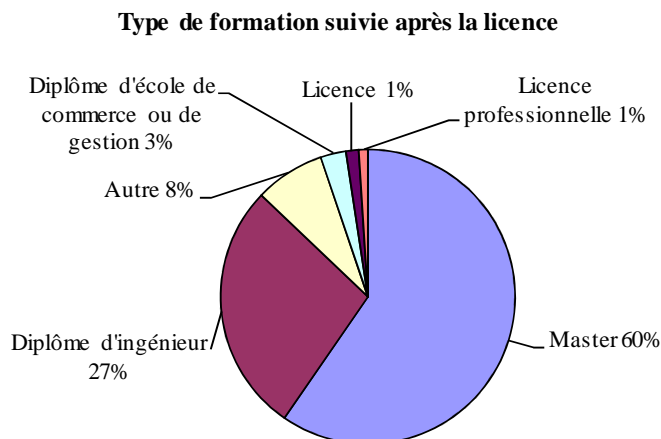
Source : Enquête diplômés de licence 2010, UPEMLV, 2013

La poursuite d'études après la licence varie selon les disciplines. En effet, les licenciés de *sciences* se réinscrivent plus souvent que les autres (92 %). Toutefois au sein de la discipline *sciences*, les diplômés des mentions *sciences physiques* et *sciences pour l'ingénieur* sont respectivement 74 % et 75 % à se réinscrire alors que cela concerne 95 % des étudiants de la mention *mathématiques et informatique*. Une grande part des étudiants de cette mention (83 %) suivent en parallèle de leur licence un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL et sont dans la continuité de leur parcours d'ingénieur après l'obtention de la licence. En revanche les étudiants issus de *lettres et arts* se réinscrivent moins fréquemment que les autres. En effet 24 % d'entre eux ne suivent pas de formation l'année qui suit l'obtention de la licence, alors que les autres diplômés de licence ne sont que 13 % dans ce cas.

Une majorité de poursuite d'études en master

Juste après la licence, 60 % s'inscrivent en master, dont 70 % à l'UPEMLV. 27 % choisissent un cursus d'ingénieur et 3 % un diplôme d'école de commerce ou de gestion. Les autres se sont dirigés vers des formations très diverses : nouveau parcours de licence (1 %), licence professionnelle (1%) ou encore formation d'école spécialisée, BTS, DUT...

Au final l'année suivant la licence, 91 % des licenciés s'inscrivant dans une formation s'orientent vers un bac + 5.



Source : Enquête diplômés de licence 2010, UPEMLV, 2013

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEMLV en 2010 (c'est-à-dire à l'issue de l'année universitaire 2009-2010) : quels choix d'orientations ont-ils faits ?

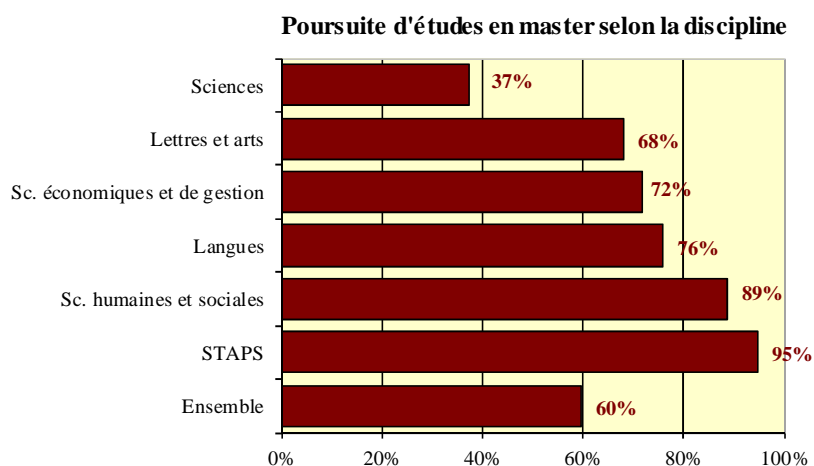
Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2010, les 1 215 diplômés ont été classés en deux groupes :

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en 2 ans à l'UPEMLV (279 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEMLV les 3 années suivant leur licence (41 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données interne à l'UPEMLV ;
- les étudiants ayant quitté l'UPEMLV immédiatement après la licence (746 étudiants), 1 an après (89 étudiants) ou 2 ans après sans avoir validé de bac + 5 à l'UPEMLV (60 étudiants). Ces 895 diplômés ont été joints par téléphone en janvier 2013, ou par mail (26 diplômés). Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 72 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

Au total le parcours de 80 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

Le master reste le diplôme le plus fréquemment suivi, toutefois les parcours varient selon les disciplines. En effet, parmi les poursuivants, 95 % des étudiants de STAPS sont inscrits en master l'année suivant leur licence contre seulement 37 % des étudiants de *sciences*, qui s'orientent majoritairement vers des diplômes d'école d'ingénieur.

Parmi les étudiants choisissant le master, 70 % poursuivent leurs études à l'UPEMLV.



Source : Enquête diplômés de licence 2010, UPEMLV, 2013

Les masters enseignements

Parmi les étudiants en master, près d'un sur cinq s'est orienté vers un master préparant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (contre 7 % au niveau national), dont 60 % pour le premier degré. La proportion d'étudiants choisissant ce type de master varie fortement selon la discipline. En effet les licenciés de STAPS sont 57 % (contre 19 % au niveau national) à se former aux métiers de l'enseignement, et c'est le cas pour près d'un tiers des diplômés de *sciences humaines et sociales*, et de *langues*. En revanche les étudiants originaires d'une licence de *sciences* ou de *lettres et arts* s'orientent moins souvent vers ces masters (respectivement 15 % et 8 %), et les titulaires d'une licence de *sciences économiques et de gestion* ne sont que 2 % à choisir cette voie.

La préparation aux métiers de l'enseignement

Avant 2010, le recrutement des enseignants s'effectuait au niveau licence, par voie de concours qu'ils pouvaient préparer en IUFM. A partir de la rentrée 2010-2011, l'accès au concours s'élève au niveau du master. Désormais, même si le concours est accessible avec n'importe quel master, pour se préparer aux concours de l'enseignement, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), délivré par les universités. Les licenciés 2010 ont connu ce nouveau mode de recrutement et ont eu accès à ce type de formation.

Parmi les licenciés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention de la licence, 14 % choisissent une formation métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Leurs aînés diplômés de 2008, recrutés au niveau licence, s'orientaient plus fréquemment (19 %) vers les formations de préparation au concours de l'enseignement.

73 % obtiennent un bac + 5 en 2 ans

Parmi les 9 licenciés sur 10 s'inscrivant dans une formation pouvant mener à un bac + 5 suite à leur licence, 65 % sont en master, 28 % en diplôme d'ingénieur, 4 % choisissent un autre type de diplôme (principalement des formations d'écoles spécialisées) et 3 % un diplôme d'école de commerce ou de gestion.

L'année suivante, plus de huit étudiants sur dix passent en année supérieure, 10 % se réinscrivent en bac + 4 et 6 % ne se réinscrivent pas. Le taux de passage en année supérieure varie selon le type de diplôme choisi après la licence. Ainsi les étudiants s'engageant vers un diplôme d'ingénieur accèdent quasiment tous en année supérieure (97 %) alors qu'ils ne sont que 62 % dans ce cas pour les formations d'écoles spécialisées. De même le taux d'abandon des études entre le bac + 4 et le bac + 5 est élevé au sein de ces formations (17 %) alors que l'arrêt des études concerne 1 % des élèves ingénieurs.

Au total parmi les étudiants s'inscrivant en bac + 4, 73 % sont diplômés d'un bac + 5 en deux ans. Les étudiants n'ayant pas cumulé de retard entre l'obtention du bac et la licence, obtiennent plus fréquemment leur bac + 5 en deux ans (76 % contre 69 % pour ceux ayant au moins 1 an de retard).

La réussite est particulièrement élevée en diplôme d'ingénieur avec 82 % de réussite contre 52 % pour les étudiants s'orientant vers des formations d'écoles spécialisées.

Taux d'obtention du bac+5 en 2 ans selon le type de diplôme

	Diplômés de bac+5 en 2 ans
Un diplôme d'ingénieur	82%
Un diplôme d'école de commerce	75%
Un master universitaire	71%
Autre	52%
Ensemble	73%

Source : Enquête diplômés de licence 2010, UPEMLV, 2013

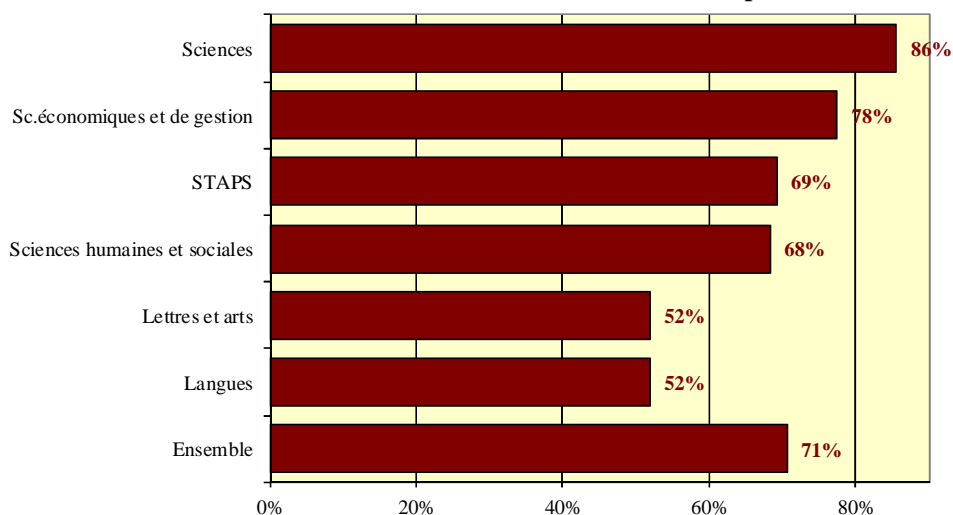
Parcours et réussite des licenciés s'orientant vers un master

Parmi les étudiants s'engageant sur un master après leur licence 77 % sont en deuxième année de master l'année suivante (contre 59 % au niveau national), 11% redoublent leur première année de master, 8 % arrêtent leurs études (alors que 31 % d'entre eux avaient validé leur année), et 4 % se réorientent vers un autre type de diplôme (formation d'école spécialisée, diplôme d'état...) dont plus d'un tiers dans une formation de niveau inférieur ou égal à la licence. Le taux de passage en deuxième année varie selon la discipline de la licence allant de 90 % en *sciences* à 58 % en *langues*.

La quasi-totalité des étudiants (93 %) suivent les deux années de formation dans le même établissement : 77 % à l'UPEMLV et 16 % dans une autre université. Seulement 7 % changent d'établissement entre la première et la seconde année de master, contre 37 % au niveau national. Les étudiants restant dans le même établissement entre la première et la seconde année de master, réussissent plus souvent que ceux qui connaissent un changement d'établissement (92 % de réussite contre 83 %).

Au final sept étudiants sur dix valident le master en deux ans, alors que pour l'ensemble de la France le taux de réussite au master en deux ans concerne moins d'un étudiant sur deux (46 %). La réussite varie selon la discipline : elle est particulièrement élevée en sciences (86 %) et en sciences économiques et de gestion (78 %). En revanche en langues et en lettres et arts, seul un étudiant sur deux valide le master en 2 ans. Ils sont respectivement 25 % et 20 % à redoubler leur première année de master contre 7 % dans les autres disciplines.

Taux de réussite au master en 2 ans selon la discipline de la licence



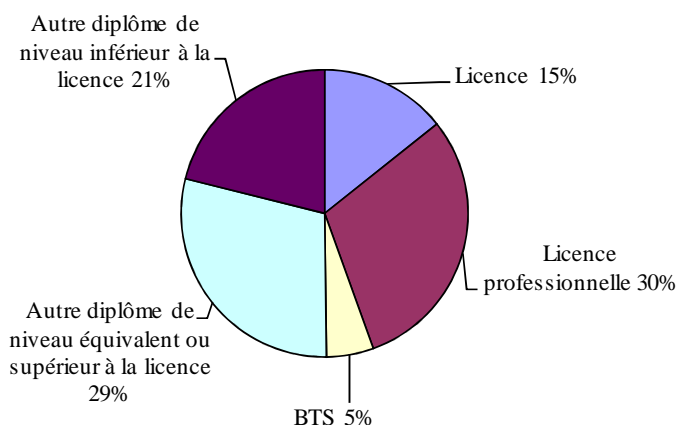
Source : Enquête diplômés de licence 2010, UPEMLV, 2013

Les autres diplômes validés

Parmi l'ensemble des diplômés de licence 2010, 57 % ont obtenu un bac + 5 et 33 % se sont inscrits au moins une fois sans avoir validé de bac + 5. Parmi eux 13 % ont obtenu un autre diplôme après la licence. Il s'agit pour près des trois quart d'un diplôme de niveau supérieur ou équivalent à la licence (licence professionnelle, autre licence générale, diplôme de comptabilité et de gestion...). Quant aux diplômes de niveau inférieur à la licence (26 %), cette catégorie recouvre des types et des niveaux de diplômes très variés : BTS, diplôme d'état, titre professionnel...

Parmi ces diplômés, 42 % sont toujours en études en 2012-2013 et le diplôme obtenu après la licence ne représente sans doute qu'une étape dans leur parcours d'études.

Diplôme obtenu après la licence, parmi ceux n'ayant pas obtenu de bac+5



Source : Enquête diplômés de licence 2010, UPEMLV, 2013

Les conditions d'emploi avec une licence

Au moment de l'enquête, 9 % des diplômés de licence ne sont pas en études et n'ont pas obtenu d'autre diplôme après la licence. Plus de la moitié d'entre eux ne s'est jamais inscrit suite à la licence, 25 % ont poursuivi au moins un an, 22 % deux ans. Au moment de l'enquête 74 % sont en emploi, 19 % recherchent un emploi et 6 % sont inactifs. Comparativement aux diplômés de licence professionnelle (même si les visées de ces diplômes sont différentes) les diplômés de licence 2010 connaissent des conditions d'emplois moins favorables que ceux de licence professionnelle. En effet, quand ils sont actifs, ils sont moins souvent en emploi (80 % contre 89 %), occupent moins souvent des emplois stables (60 % contre 79 %), et relèvent plus fréquemment de la catégorie des employés selon la nomenclature PCS de l'INSEE (24 % contre 10 %).

Pour aller plus loin

THEOPHILE Nadine

Insertion moins aisée pour les diplômés de licence professionnelle 2010

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE, n°125, juin 2012.

FOUQUET Samuel

Parcours et réussite en licence et en master à l'université

Note d'Information 13.02, MESR-SIES, avril 2013